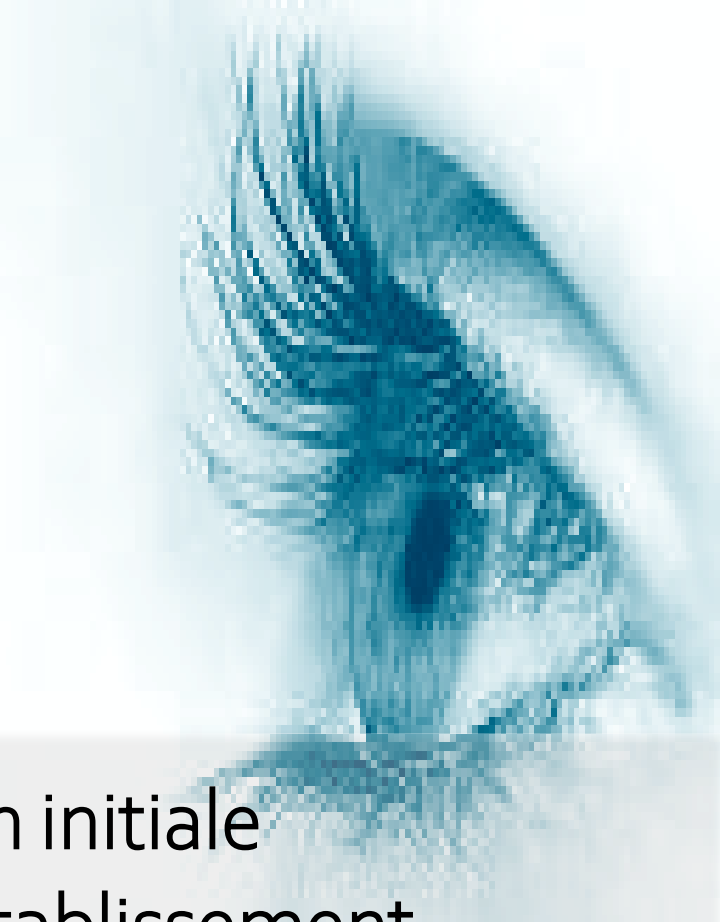




Formation initiale des Chefs d'établissement





Formation initiale des Chefs d' établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

• Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

• Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- *En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *En acquérant des connaissances*
- *En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

• Formation post-nomination

Un parcours de 19 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

• Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

Un parcours de 40 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020. La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.



Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le 1^{er} et le
2nd degrés

1^{ère} phase
du dispositif de formation initiale

Public : enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

Prérequis pour suivre cette 1^{ère} phase du dispositif

- ✎ Etre inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.
- ✎ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement scolaire



Parcours de détermination

Présentation du Parcours

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge.
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
 - Une session inaugurale (2 jours)
 - Une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
 - Un stage d'observation (5 jours)
 - Une session de relecture (3 jours)

La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.

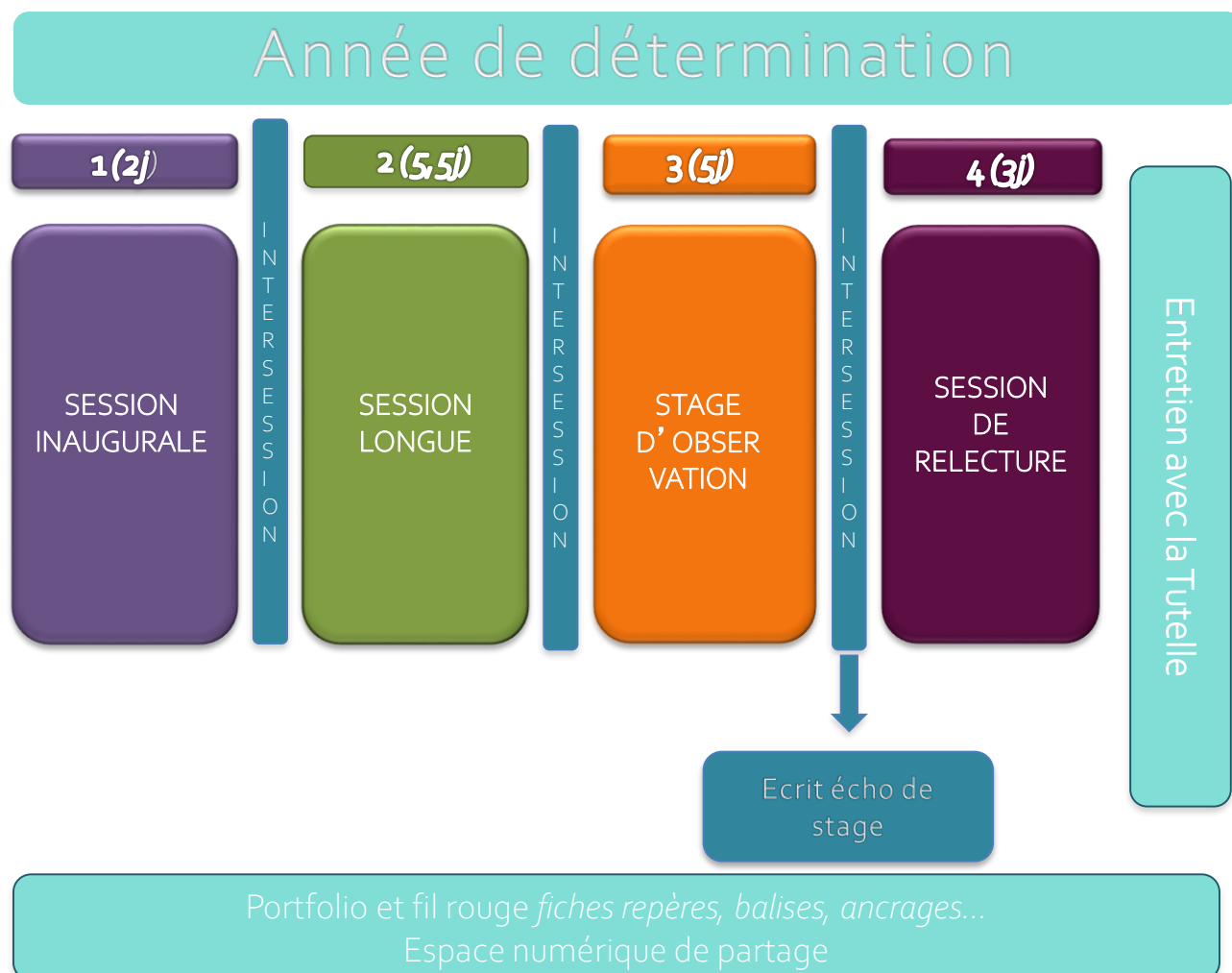
Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ».

Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
 - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
 - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
 - L'interruption de la formation.



Année de détermination





Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Session inaugurale : Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Session longue : Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Session de relecture : Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission,
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,
- Rencontres, témoignages
- Table ronde, débats
- Travail autour d'études de cas
- Entretiens individuels



Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Recommandations

En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...),

Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Ecrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session longue et la session de relecture.

Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

Coût pédagogique 0€

Pas de prise en charge des frais annexes.



Informations pratiques

Sessions	Dates et lieux						
Session Inaugurale	Mercredi 21 et jeudi 22 septembre 2022 ECM - Montrouge						
Sessions Longues	ANGERS	LILLE	LYON	NANCY	PARIS	TOULOUSE	VANNES
	Du 9 au 14 janvier 2023	Du 21 au 26 novembre 2022	Du 28 novembre au 3 décembre 2022	Du 23 au 28 janvier 2023	Du 23 au 28 janvier 2023	Du 9 au 14 janvier 2023	Du 14 au 19 novembre 2022
Stage d'observation	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle						
Session Relecture, en distanciel et à l'ECM	GROUPES LILLE LYON VANNES : 15 mars 2023 - 14h-16h30 en distanciel GROUPES ANGERS NANCY PARIS TOULOUSE : 22 mars 2023- 14h-16h30 en distanciel GROUPES LILLE VANNES : 12 mai distanciel - 15 et 16 mai 2023 à l'ECM GROUPES LYON TOULOUSE: 17 mai distanciel - 22 et 23 mai 2023 à l'ECM GROUPES ANGERS NANCY PARIS : 22 mai distanciel et 24 et 25 mai 2023 à l'ECM						

Durée totale du parcours de formation : 10,5 jours soit 73,5 heures

Coût total de la formation : forfait 735 €

➤ Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par les tutelles entre février et avril
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers retenus

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Préparation au Titre de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation





Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

(Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, [code NSF 333p – code 34698](#) – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020)

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation. »

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;*
- Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.*

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.

Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- Agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;*
- Identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;*
- Mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.*



Information sur la certification et les modalités de son obtention

La certification est organisée en 5 Blocs de compétences dont la présentation figure dans les pages qui suivent.

L'obtention du Titre nécessite la validation des 5 Blocs.

Par la voie de la formation, la validation du bloc de compétence n° 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.

Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

Il est également possible de préparer et valider les Blocs de façon indépendante.

Cette possibilité permet au candidat :

- *d'étaler la formation sur la durée*
- *de choisir les Blocs dont il a plus spécifiquement besoin*
- *de prendre en compte les acquis antérieurs en ne validant que les Blocs nécessaires et en faisant valoir d'éventuelles équivalences*

Il sera alors nécessaire d'en faire la demande au responsable de formation afin qu'une adaptation de la formation soit proposée.

Par la voie de la VAE : La preuve de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences de l'ensemble des différents blocs de compétences en témoignant d'une action professionnelle autonome, éthique et responsable.

Tout bloc validé reste acquis et peut être valorisé dans la suite d'un parcours.



Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation : présentation des Blocs de compétences

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 1 Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation Exercer la gouvernance générale de l'organisation ➤ Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités	Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce. L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives. Un écrit, de 50 à 60 pages*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus. Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.
Bloc 2 Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation	➤ Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires. ➤ Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace. ➤ Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.	Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre. Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 3 Piloter les ressources humaines	Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation	Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.



Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau	➤ Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien. ➤ Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement. ➤ Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.	Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 5 Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation	➤ Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis. ➤ Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation. ➤ Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation. ➤ Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.	Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

On se référera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées.



« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, **cinq Blocs de Compétences (BC)** font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification professionnelle inscrite au RNCP, niveau 7, code NSF 333p – code 34698 – par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 29 juin 2020)

Organisation du Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- *Dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
 - *Dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*
-
- La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »
 - Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :
 - Des temps en présentiel
 - Un accompagnement professionnel
 - Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage



Résultats des certifications

Le parcours de formation proposé vise la professionnalisation de l'exercice de pilotage. L'ECM a la conviction que le développement de compétences contribue à la réussite de la mission de dirigeant.

Ce processus prend appui sur le référentiel d'activités, de compétences et de certification du titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

	2018		2019		2020		2021	
	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés	Nbre candidats	% certifiés
Titre Dirigeant	89	99%	82	97%	50	96%	49	94%

VAE

Pas de candidats à ce jour



Passerelles entre les certifications

Le secrétariat général de l'Enseignement catholique est certificateur de 3 certifications inscrites au RNCP :

- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques
- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation (pour laquelle il est co-certificateur avec le collège employeur)

Ces certifications participent à une valorisation de la fonction des cadres et des formateurs de l'Enseignement catholique et de l'enseignement privé sous contrat.

Toutes trois de niveau 7, elles attestent de compétences construites.

La création de passerelles vise à proposer une offre de formation qualifiante inscrite dans une politique de gestion des ressources humaines favorisant la montée en compétences des personnes, les évolutions de carrière et la mobilité au sein de l'Enseignement catholique et en dehors.

La définition des passerelles suppose d'identifier les compétences acquises pour un métier donné qui peuvent se transférer dans un autre.

Il est nécessaire de prendre en compte que les métiers concernés s'exercent :

selon une fiche de poste, une mission, une feuille de route, et une délégation différentes

-dans des conditions d'exercice différentes

-dans des positions et des relations différentes avec l'ensemble acteurs du système éducatif et de formation,

Il convient par ailleurs de distinguer, dans une logique de construction progressive de l'identité professionnelle :

- L'établissement de passerelles pour une personne ayant acquis tout ou partie des unités composant l'une des certifications
- Les processus de formation qui permettront de recontextualiser les compétences acquises en vue d'un autre métier



Passerelles entre la certification de Dirigeant et les autres certifications

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle du titre de Dirigeant. C'est le cas des certifications professionnelles de niveau 7 suivantes :

Validations obtenues	BLOCS DE COMPETENCE DU TITRE DE DIRIGEANT				
	Bloc 1 Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens	Bloc 2 Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation	Bloc 3 Gérer les ressources humaines	Bloc 4 Représenter l'organisation sur les plans institutionnels, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau	Bloc 5 Gérer les fonctions administratives, économiques, financières, matérielles et immobilières de l'organisation
↓ COORDINATEUR OPERATIONNEL DANS DES ETABLISSEMENTS EDUCATIFS SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION					
Titre complet		X	X		
Bloc 2 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation + Bloc 3 Pilotage de projets éducatifs		X	X		
FORMATEUR D'ENSEIGNANTS, DE FORMATEURS ET DE CADRES PEDAGOGIQUES					
Titre complet		X		X	
Bloc 4 Inscription des actions de formation dans un cadre institutionnel et partenarial				X	
Bloc 5 Conseil et accompagnement d'équipes et d'organisations dans la conception de projets, de plans de formation et dans la conduite du changement		X			



Formation préalable à la prise de fonction

2^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

1^{ère} année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou
de formation »

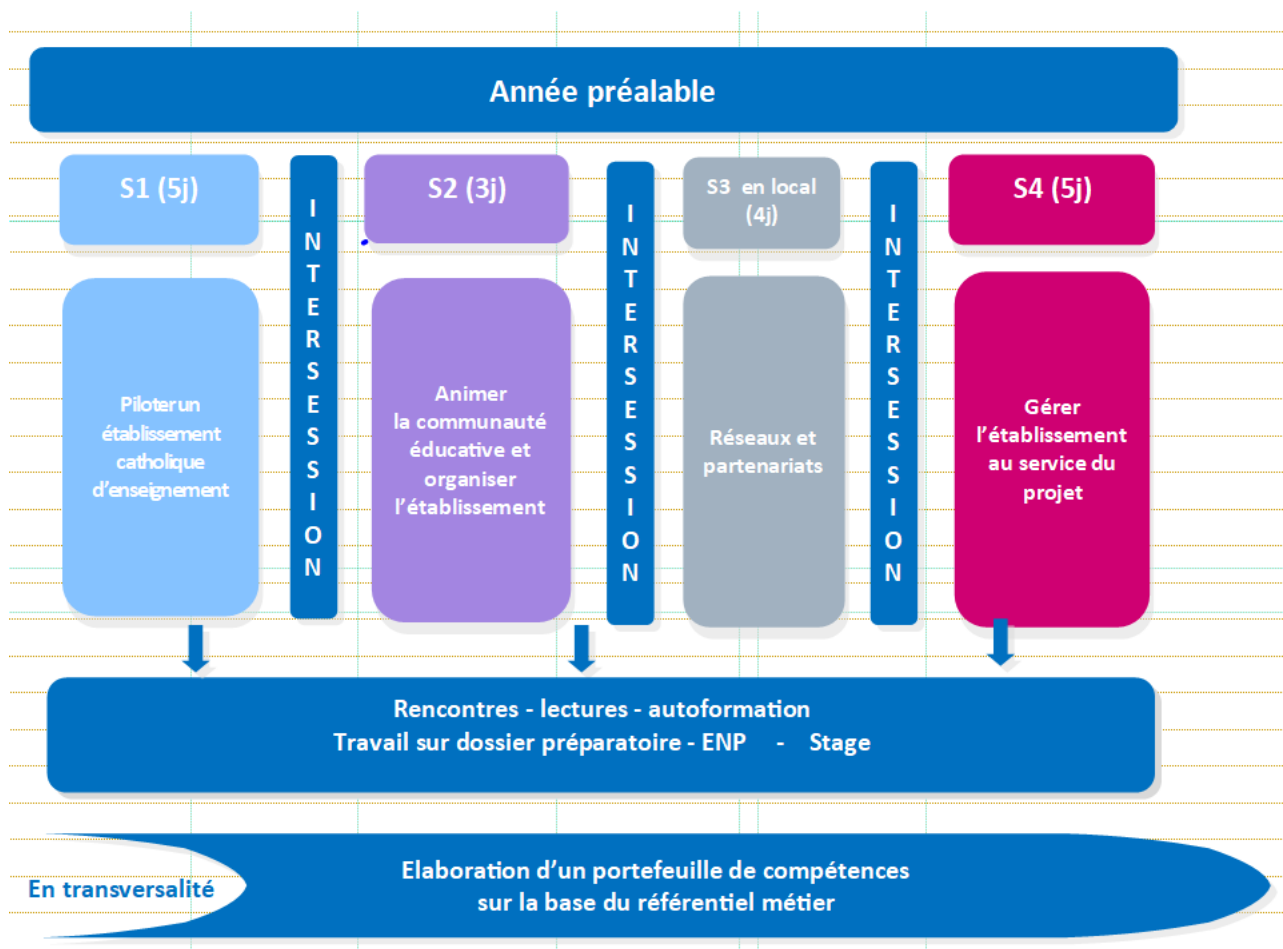
Public : Enseignants ou cadres éducatifs en établissement scolaire

Prérequis pour suivre cette 2^{ème} phase du parcours :

- Suite au processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours préalable



A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement (Blocs 1, 2, 3 et 5)

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets

Inscrire le pilotage de l'établissement dans le projet de l'institution - Bloc 1

Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement - Bloc 5

Le CE au cœur de la relation Management - Animation – Accompagnement - Bloc 1 et 3

Prendre en compte la question religieuse - Bloc 1

Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage - Bloc 2

Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2

S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2, 3 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

Fonctionnement des équipes : situer son management - Bloc 3

Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique - Bloc 2

Organiser l'établissement : gestion et optimisation des moyens horaires - Bloc 5

S3 Réseaux et partenariats (Blocs 2 et 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4

Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4

Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2

Analyse systémique - Bloc 4

S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4

Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4

Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4

S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1, 3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets

Législation scolaire - Bloc 5

Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale - Bloc 3

La conduite d'entretien - Bloc 3

La gestion au service du projet : analyse financière - Bloc 5

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- Auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale...
- Auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- Auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs

- Objectif général : « découvrir une autre réalité pour enrichir sa vision de la direction – être chercheur dans une année laboratoire »
- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session 1 et juin 2022.

Coût pédagogique 0€

Pas de prise en charge des frais annexes



Informations pratiques

Session S1

Groupe 1 : du 26 au 30 septembre 2022
Groupe 2 : du 10 au 14 octobre 2022

Session S2

Groupe 1 : du 8 au 10 novembre 2022
Groupe 2 : du 14 au 16 novembre 2022

Session S3

Groupe A : du 30 janvier au 2 février 2023
Groupe B : du 6 février au 9 février 2023
Groupe C : du 23 janvier au 26 janvier 2023

Session S4

Groupe 1 : du 20 au 24 mars 2023
Groupe 2 : du 27 au 31 mars 2023

Chaque session commence à 10h le lundi matin et se termine le dernier jour à 16h

Stage « Ouverture »

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la S1 et juin 2023

Durée totale du parcours de formation : 17 jours soit 119 heures

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscription en juin de chaque année par la tutelle suite à l'entretien de détermination.
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers.

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriquez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation Post-nomination

3^{ème} phase
du dispositif de formation initiale

2^{ème} année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires
et/ou de formation »

Public : Chefs d'établissement

Prérequis pour suivre ce parcours :

- ↳ Être nommé chef d' établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours Post-Nomination

R0 (2j début juillet)

Préparation de la rentrée

R1 (4j)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

R2 (3j)

Elaborer son projet de pilotage

R3 (4j)

Leadership et pilotage

R6 (2j)

Leadership et pilotage

R4 (4j)

Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

R5 (2j)

Elaborer son projet de Pilotage

R6 (2j)

Elaborer son projet de Pilotage

Titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

Ro : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc 1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

R1 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc 3)
- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R2 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

R3 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)
- Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc 5)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)



Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R4 : Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc2)
- Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)

R5 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

R6 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Consultations personnalisées
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

Regroupement Ro
(2 jours)
Du 7 au 8 juillet 2022
à l'ECM

Regroupement R1
(4 jours)
Groupe A : Du 26 au 29 septembre 2022, en Régions
Groupe B : Du 10 au 13 octobre 2022, en Régions

Regroupement R2
(3 jours)
Du 30 novembre
au 2 décembre 2022
à l'ECM

Regroupement R3
(4 jours)
Groupe C : Du 16 au 19 janvier 2023, en Régions
Groupe D : Du 30 janv. au 2 fév. 2023, en Régions

Regroupement R3
(2 jours)
Du 6 au 7 février 2023 à
l'ECM

Regroupement R4
(4 jours)
Groupe E : Du 13 au 16 mars 2023, en Régions
Groupe F : Du 20 au 23 mars 2023, en Régions

Regroupement R5
(2 jours)
Du 13 au 14 avril 2023 à
l'ECM

Regroupement R6
(2 jours)
Du 11 au 12 mai 2023
à l'ECM

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.



Formation des Chefs d'Etablissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'Ecole des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Public : Chefs d'établissement

Prérequis pour suivre ce parcours

- ↳ Être nommé chef d'établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal



Parcours des Nouveaux Chefs d'Établissements

Ro (3j début juillet)

Préparation de la rentrée

1ère année de formation

R1 (4j)

Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

R2 (3j)

Piloter un établissement catholique d'enseignement: accueil des nommés par le secrétaire général

R3 (4j)

Piloter et conduire les projets

R4 (4j)

Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats

R5 (4j)

Piloter les Ressources Humaines

2ème année de formation

R6 (4j)

Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

R7 (3j)

Elaborer son projet de pilotage

R8 (4j)

Leadership et pilotage

R8 bis (2j)

Leadership et pilotage

R9 (2j)

Leadership et pilotage

R10 (4j)

Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

R11 (2j)

Elaborer son projet de pilotage

Titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 : Piloter les Ressources Humaines

BC5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière

BC1 : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 1

Ro : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction (Bloc1)
- Construire les premières clés de lecture de l'établissement (Bloc1)
- Animer la communauté éducative (Bloc3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc2)

R1 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)

- Elaborer le diagnostic éducatif et pédagogique de l'établissement (pratiques, instances, responsabilités...) en le situant dans une approche systémique afin de repérer des leviers de pilotage (Bloc3)
- Structure juridique de l'établissement catholique d'enseignement (Bloc5)
- Fonctionnement des équipes : situer son management (Bloc3)
- La gestion au service du projet : analyse financière – (Bloc 5)

R2 : Piloter un établissement catholique d'enseignement : Accueil des nommés par le secrétaire général

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

- Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance (Bloc1)
- Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain (Bloc1)

R3 : Piloter et conduire les projets

Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)

- Le pilotage de projet : méthodologie et accompagnement du projet (animation des équipes) - Bloc 2
- Conduite et accompagnement du changement - Conséquences sur l'animation des équipes et la construction de l'organisation de travail en le situant dans une approche systémique – (Bloc 2)
- Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, et structure juridique des établissements : législation scolaire (Bloc5)

R4 : Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)

- Gouvernance de l'EC : une organisation subsidiaire - Le réseau de l'EC : une organisation au service de la mission éducative de l'Eglise - Bloc 4
- Situer la dimension communication au service du réseau de l'EC - Quelles stratégies de communication au service de quels enjeux ? - Bloc 4
- Piloter la dimension éducative et pédagogique de la mission - Bloc 2
- Analyse systémique - Bloc 4
- S'inscrire dans un territoire et dans ses réseaux : Cartographie des réseaux - Bloc 4
- Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales - Bloc 4
- Développer des partenariats au service du projet - Bloc 4



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 2

R5 : Piloter les Ressources Humaines

Le CE garant de la qualité des relations (Bloc 1 et 3)

- Mettre en œuvre l'organisation de travail dans le respect de la législation sociale (Bloc3)
- Conduite d'entretiens (Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

R6 : Analyser les caractéristiques de l'établissement pour piloter

Le CE pilotant des ressources au service des projets (Blocs 3 et 5)

- Favoriser la créativité en animant les équipes (Bloc3)
- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R7 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant une vision stratégique (Blocs 1)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc1)
- Identifier les enjeux du climat scolaire pour construire la gouvernance (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 2

R8 : Leadership et pilotage

Le CE pilotant les équipes et garant de la qualité des relations (Blocs 1, 3 et 5)

- Identifier les enjeux d'une politique d'investissements (Bloc 5)
- Organiser l'établissement en termes de sécurité des biens et des personnes (Bloc 5)
- Favoriser le dialogue social dans l'établissement (Bloc 3)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Construire une politique de formation (Bloc 3)
- Organiser la vie scolaire (Bloc 5)

R9 : Un pilotage qui s'inscrit dans les orientations de l'EC

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1, 2 et 3)

- Prendre en compte la diversité dans l'établissement (Bloc 1)
- Piloter l'orientation, organiser l'accompagnement des élèves dans leurs parcours (Bloc 2)
- Construire son plan stratégique RH (Bloc 3)
- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)

R10 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)
- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)

R11 : Elaborer son projet de Pilotage

Le CE portant et partageant une vision stratégique (Bloc 1)

- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



Informations pratiques

Regroupement Ro (3j)
Du 6 au 8 juillet 2022
à l'ECM

Regroupement R1 (4j)
Du 27 au 30 sept. 2022
à l'ECM

Regroupement R2 (3j)
24-26 ou 25-27 oct. 2022
à l'ECM

Regroupement R3 (4j)
Du 14 au 17 novembre 2022, à
l'ECM

Regroupement R4 (4j)
Du 30 janvier au 3 février
ou 6-9 fév. ou 23-26 janv.
2023, en Régions

Regroupement R5 (4j)
Du 30 mai au 2 juin 2023
à l'ECM

Regroupement R6 (4j)
4 jours en oct. / nov. 2023, en
Régions

Regroupement R7 (3j)
3 jours en décembre 2023 à
l'ECM

Regroupement R8 (4j)
4 jours en janv. / fév. 2024, en
Régions

Regroupement R8 bis (2j)
2 jours en fév. 2024,
à l'ECM

Regroupement R9 (4)
4 jours en mars 2024,
en Régions

Regroupement R10 (2j)
2 jours en avril 2024
à l'ECM

Regroupement R11 (2j)
2 jours en mai 2024
à l'ECM

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Responsable administrative du parcours :

Anne RODRIGUEZ a-rodriquez@enseignement-catholique.fr

Ligne directe : 01 55 48 04 62

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.